

RECOMMANDATION UIT-R BT.1380*

**Normes pour systèmes de codage avec réduction
du débit binaire pour la TVDC****

(Question UIT-R 12/6)

(1998)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les techniques de codage avec réduction du débit binaire progressent rapidement;
- b) que le codage avec réduction du débit binaire pour la TVDC numérique trouvera un vaste champ d'application pour la diffusion par voie hertzienne de Terre ou par satellite, pour la contribution, la distribution primaire ou secondaire par réseaux de télécommunication et par réseaux câblés;
- c) que certaines Commissions d'études des radiocommunications étudient les utilisations du codage avec réduction du débit binaire dans les diverses applications;
- d) que des Recommandations UIT-R relatives aux besoins des usagers ont été établies pour la diffusion par voie hertzienne de Terre ou par satellite, pour la contribution, pour la distribution primaire ou secondaire par réseaux de télécommunication et par réseaux câblés;
- e) que la Recommandation UIT-R BT.1203 relative aux besoins des usagers en matière de systèmes génériques de codage avec réduction du débit binaire pour un système de télévision de bout en bout (contribution, distribution primaire ou secondaire, diffusion et applications connexes) a été établie;
- f) que le JTC 1/SC 29/WG 11 de l'ISO/CEI (MPEG) a normalisé la syntaxe des systèmes génériques de codage s'appliquant aux signaux de télévision,

recommande

1 que les systèmes de codage réduit à débit binaire spécifiés dans le tableau ci-dessous soient utilisés pour le reportage d'actualités par satellite, la contribution, la production en studio, la distribution primaire ou secondaire et la diffusion par voie hertzienne de Terre ou par satellite pour les signaux de TVDC.

* La Commission d'études 6 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2003 conformément à la Résolution UIT-R 44.

** Dans la présente Recommandation, la TVDC se rapporte à des signaux conformes à la Recommandation UIT-R BT.601.

Reportage d'actualités par satellite	Contribution	Production en studio	Distribution primaire	Diffusion par voie hertzienne de Terre	Diffusion par satellite	Distribution secondaire
MPEG-2 MP@ML	MPEG-2 422P@ML ¹ Rec. UIT-T J.81	MPEG-2 422P@ML ² DV ³	MPEG-2 422P@ML ¹	MPEG-2 MP@ML	MPEG-2 MP@ML	MPEG-2 MP@ML

¹ D'après le projet de nouvelle Recommandation UIT-T J.89.

² Débit binaire limité à 50 Mbit/s, d'après la Recommandation UIT-R BR.1376.

³ Débit binaire limité à 25 Mbit/s pour la structure d'échantillonnage 4:2:0 ou 4:1:1 et à 50 Mbit/s pour la structure d'échantillonnage 4:2:2, d'après la Recommandation UIT-R BR.1376.